

Sentier pédestre : promenade au fil de l'eau



© Wendy Coulon

Point de départ

📍 SALLANCHES, 74700 FR

📍 Lat : 45.939353 Lng : 6.643667

Informations techniques

 Marche

Très facile ⌚ 3h00

 Deniv. pos. 100 m	 Deniv. neg. 100 m	 Alt. max. 593 m	 Alt. min. 521 m	↔ Distance 10,8 km
---	--	--	--	-----------------------



Proposé par :

Sallanches TOURISME

<https://www.sallanchesmontblanc.com/>

Description

Du Vieux Pont de St Martin à la cascade d'Arpenaz en longeant l'Arve et en passant par les lacs des Ilettes, venez profiter de cette balade très agréable et accessible à tous. Découverte du hameau de Luzier et de sa chapelle sur le chemin du retour.

Partez en randonnée en toute sécurité !

Le temps de marche est approximatif et ne tient pas compte des temps de pause.

Le descriptif topo/pas à pas vous guide globalement mais ne se substitue pas à une carte de randonnées au 1/25000 ou autres topoguides disponibles dans notre office de tourisme !

A Sallanches, notre Bureau des Guides & Accompagnateurs propose également un large choix de sorties accompagnées par des professionnels de la montagne vous apportant une expertise complète sur l'environnement et la nature alpine, renseignez vous à l'office de tourisme pour vous inscrire.

Quelle que soit votre randonnée, consultez la météo avant de partir. Pensez à prendre dans votre sac à dos des barres de céréales, de l'eau en quantité suffisante, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une casquette ou chapeau, une petite trousse à pharmacie, ainsi que des vêtements adaptés à votre sortie en fonction de la saison et de la météo annoncée.

Informations complémentaires

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

Période d'ouverture

Toute l'année tous les jours.

Attention 2023/24 : travaux pour la future passerelle accès lac des Ilettes = le sentier est fermé sur la partie St Martin 2ème lac, possibilité de suivre le pédibus pour rejoindre le parking du lac de pêche et ensuite suivre les abords du lac de baignade pour rejoindre le sentier.

en hiver attention le passage vers la cascade jusqu'au village de Luzier (enneigé ou boueux et glissant).

Mis à jour par

Conseils et suggestions

Base de loisirs des llettes entièrement équipée pour une halte sympathique au bord de l'eau après cette agréable balade.

Nature du terrain

Terre
Gravillons
Adapté aux poussettes tout terrain

Références Topo guides et cartographiques

Références cartographiques :
TOP 25 IGN 3531 OT - MEGÈVE / COL DES ARAVIS

Compléments de localisation

- sur place : grand parking de St Martin, gratuit.

- tout au long du parcours d'autres parkings gratuits : 2 grands aux lacs des llettes, 2 petits à la cascade d'Arpenaz et à Luzier (passerelle)

- arrêt de la navette estivale, gratuite sur place

Compléments d'accueil

Partez en randonnée en toute sécurité !

Le temps de marche est approximatif et ne tient pas compte des temps de pause.

Le descriptif topo/pas à pas vous guide globalement mais ne se substitue pas à une carte de randonnées au 1/25000 ou autres topoguides disponibles dans notre office de tourisme !

A Sallanches, notre Bureau des Guides & Accompagnateurs propose également un large choix de sorties accompagnées par des professionnels de la montagne vous apportant une expertise complète sur l'environnement et la nature alpine, renseignez vous à l'office de tourisme pour vous inscrire.

Quelle que soit votre randonnée, consultez la météo avant de partir. Pensez à prendre dans votre sac à dos des barres de céréales, de l'eau en quantité suffisante, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une casquette ou chapeau, une petite trousse à pharmacie, ainsi que des vêtements adaptés à votre sortie en fonction de la saison et de la météo annoncée.

Passages délicats

Passage en forêt vers la cascade (glissant selon la période), mais qui peut être évité en reprenant le long de la route ou le sentier initial.

Topo/pas à pas

Départ : parking de St Martin

1. à droite du parking, prenez le chemin qui vous mène au Vieux Pont de St Martin, datant du XVIIIème siècle et classé aux Monuments Historiques.

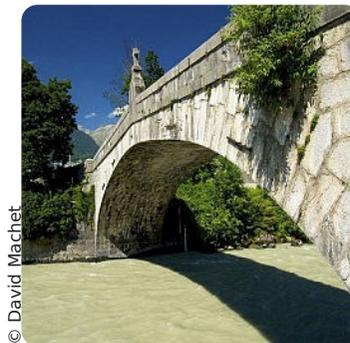
2. Après avoir traversé le pont empruntez l'Ancienne Route Impériale à gauche où vous passerez devant l'église Baroque de St Martin qui se visite sur demande.

3. continuez jusqu'au petit pont qui enjambe le torrent de Boninaz après le colège. L'accès de
Sentier pédestre : promenade au fil de l'eau - Mis à jour le 21/08/2025 par Sallanches TOURISME et généré par www.cirkwi.com Ce circuit vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes, photos ou itinéraires.

St Martin.

4. après avoir franchi ce petit pont, empruntez le chemin un peu plus bas sur votre

gauche 5. vous longerez la rive droite de l'Arve jusqu'aux lacs des llettes : promenade en sous-bois le long d'un sentier plat entre lacs et rivière. Attention beaucoup de VTT et VTC empruntent également ce chemin pour se rendre au lac, restez sur votre droite pour partager ce chemin ! 6. vous aurez accès aux lacs et à la base de loisirs par le 2ème lac ; vous pouvez faire une pause détente pour les découvrir : - le 1er, plus à droite, paisible avec son îlot central abritant lapins et canards, est destiné aux pêcheurs - le 2ème pour se baigner ou faire du paddle mais aussi se restaurer aux beaux jours ; un parcours santé peut agrémenter la balade ou une pause beach volley ou ping-pong (prévoir son matériel) ; aires de pique-nique à votre disposition également. Pour les barbecues il faut apporter son matériel et s'installer à distance du lac. - le 3ème destiné à la promenade et découverte des milieux avec un parcours botanique et des panneaux pédagogiques qui vous permettront de découvrir son histoire et ses richesses, et son observatoire en bout de lac pour observer la faune en toute discrétion. 7. L'itinéraire continue ensuite le long de l'Arve, et vous conduira jusqu'à une passerelle, puis un chemin jusqu'au pont de Luzier. 8. Vous continuerez ensuite en traversant la route, un sentier, longeant toujours l'Arve, puis débouchant sur la route d'Oëx. 9. Vous tournerez à droite sur la route et après quelques mètres vous pourrez découvrir sur la gauche la majestueuse Cascade d'Arpenaz qui se jette du haut de ses 270 m. 10. Vous pourrez faire une halte pour l'observer au printemps à la fonte des neiges ou vous y rafraîchir en été. 11. remontez jusqu'au parking, où vous trouverez un sentier menant au village de Luzier en passant devant la jolie petite chapelle de hameau (uniquement ouverte lors de visites guidées) 12. Retour soit en longeant l'Ancienne Route Impériale jusqu'aux lacs puis par le sentier pédiibus jusqu'au parking de départ soit en rejoignant le bas de la route de Luzier pour rejoindre le même itinéraire de départ avec la possibilité de parcourir l'autre rive des lacs pour varier un peu et rejoindre le sentier pédiibus jusqu'au parking de départ ; soit encore en mixant les 2 et au 2ème lac récupérer le sentier de l'Arve pour éviter la route et rejoindre l'itinéraire de départ.



© David Machet

© David Machet

Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 17/06/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Période d'ouverture

Toute l'année : ouvert tous les jours.

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

📍 Saint Martin, 74700, SALLANCHES

📍 Lat : 45.940478 Lng : 6.641992

Infos parcours et Points d'intérêt



Le Vieux Pont de Saint-Martin

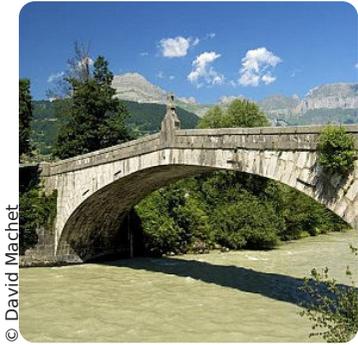
Monuments et Architecture Par Sallanches TOURISME



Mentionnée dès 1225, l'existence de ce pont est sans doute antérieure. Il était, jusque vers 1880, le point de passage obligé pour accéder à Sallanches. Il est classé Monument Historique depuis 1934 et ne devient que piétonnier en 1974. La route provinciale Genève-Chamonix empruntait jusqu'alors la rive droite de l'Arve. Ainsi ce pont permettait de contrôler les allées et venues des "indésirables", envahisseurs ou malades (lépreux et pestiférés). Jusqu'au 17ème siècle, une maladière avait été ouverte à proximité. Les crues fréquentes et dévastatrices de l'Arve ont souvent endommagées ou emportées le pont. Mais il a toujours été rétabli tant son importance pour l'économie locale était grande. Depuis la construction de l'autoroute en 1974, il n'est accessible qu'aux piétons.

Tarif(s)

Accès libre.



© David Machet



© Wendy Coulton



© Wendy Coulton



Eglise de St Martin s/Arve

Monuments et Architecture Par Sallanches TOURISME



Cette petite église reconstruite en 1681, allie harmonieusement les décors baroques du XVIIIe siècle et ceux, néoclassiques, du XIXe. Sur les retables ou la voûte, des anges sculptés et peints y sont présents, ajoutant à la richesse artistique du lieu.

L'église de Saint-Martin, reconstruite en 1681, témoigne de l'évolution des styles artistiques, entre baroque alpin du XVIIe siècle et touches néoclassiques du XIXe siècle. À l'extérieur, sa façade simple ne laisse pas deviner la richesse intérieure. Une statue de Saint Martin, protecteur des voyageurs, surmonte un portail voûté, tandis que son clocher carré s'élève avec élégance. En entrant, vous serez immédiatement frappés par la beauté des fresques colorées qui ornent les voûtes et par les anges sculptés et peints qui veillent sur l'édifice. L'aménagement intérieur, riche en détails, mêle des éléments du baroque populaire régional et des apports plus rigides du XIXe siècle. Le retable principal, avec ses colonnes torsadées du XVIIIe siècle, abrite des statues du XIXe siècle, dont celle de saint François de Sales. Derrière lui, une toile impressionnante illustre la générosité légendaire de Saint Martin, partageant son manteau avec un pauvre devant le pont et l'église de Saint-Martin-sur-Arve. Ce tableau, offert en 1828 par des habitants émigrés à Paris, évoque le lien profond entre l'église et la communauté. L'église conserve également des trésors comme la chaire sculptée par un artiste local, des autels dédiés à la Vierge et à Saint Joseph, et des détails baroques tardifs qui raviront les amateurs d'art religieux. Ne passez pas à côté de ce lieu chargé d'histoire et d'émotion, où chaque élément raconte une partie de l'âme du village.

Tarif(s)

Gratuit.



© Wendy Coulton

Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 11/06/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Période d'ouverture

Toute l'année, tous les jours. Accessible uniquement sur de mande préalable auprès du gardien. Se renseigner au pres bytère.

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

Histoire, culture et patrimoine

Première église du Pays du Mont-Blanc à avoir été restauré e, en 1681, dans le style baroque alpin au XVIIe siècle. Ce mouvement artistique traduisait alors les grands principes de la Réforme catholique édictés lors du Concile de Trente (1545-1563). Cet édifice culturel a été consacré en 1688, par Monseigneur Jean d'Arenthon d'Alex. La paroisse s'est organisée dès le XIIIe siècle - voire antérieurement - autour du pont, passage obligé vers la rive gauche de l'Arve : Sallanches et le Val d'Arly. A l'origine, le village s'appelait d'ailleurs Saint-Martin-du-Pont. Le Saint protecteur du lieu, Martin de Tours (316-397) était invoqué en Savoie pour la protection des voyageurs et des ouvrages d'art fréquentés. La façade de style baroque avec serlienne (fenêtre triple) est composée d'un portail voûté en plein cintre, surmonté d'une statue de Saint Martin de Tours et d'un clocher carré terminé par une flèche polygonale. Ne vous fiez pas à la sobriété de l'architecture extérieure, mais entrez découvrir ses richesses intimes ! De chaque côté de l'entrée latérale, sont scellées quatre stèles funéraires de prêtres ayant servi à Saint Martin. Dédiée à Saint Martin, cette paroisse a été érigée sur un plan en croix latine avec un chœur carré, un chevet plat et une nef à deux travées. Son aménagement intérieur (autels, retable, chaire) semble remonter à une tradition baroque tardive des années 1820. Le croisillon sud abrite l'autel de la Vierge à l'Enfant, et le croisillon nord l'autel Saint Joseph et la chaire. Le mobilier conjugue ici des éléments du baroque populaire régional et des meubles modifiés ou rapportés au XIXe siècle d'un style néoclassique plus rigide. Les voûtes sont ornées de très jolies fresques. Les colonnes, torses du retable principal, du XVIIIe siècle, dominent l'autel en forme de sarcophage. Mais ses niches abritent des statues du XIXe siècle, dont celle de saint François de Sales. Observez la toile centrale située derrière le retable, illustrant l'histoire

de Saint Martin. Cette œuvre se distingue par une particularité remarquable : elle représente la scène dans le cadre même de Saint-Martin-sur-Arve. On y voit Saint Martin, à cheval devant le pont et l'église du village, partageant son manteau avec un pauvre. Datée de 1828, cette toile a été offerte par des habitants de Saint-Martin émigrés à Paris. Elle illustre ainsi le thème de la Charité de Saint Martin. Au-dessus de tous, Dieu le Père en vieillard débonnaire, accompagné de la colombe du Saint-Esprit, semble jaillir d'un nuage semé de têtes d'angelots ! La chaire, sculptée vers 1861 par Laurent Baud, artiste de Morzine, a perdu son abat-voix. Mais sa cuve hexagonale présente encore la scène de Jésus parmi les Docteurs et trois des Évangélistes.

📍 ancienne route impériale, 74700, SALLANCHES
 📍 Lat : 45.940986 Lng : 6.642379



© atelier du cyclope

sud et aux pêcheurs sur la partie nord en catégorie 2. Il mesure 515 m de long. Avis



© atelier du cyclope

Base de loisirs des Ilettes

 **Autres** Par Sallanches TOURISME



Très belle base de loisirs avec ses 3 lacs qui vous accueillent pour tous vos loisirs : pêche, baignade et paddle, planche à voile, promenade et farniente et de nombreuses autres activités sur place : parcours santé, terrain de volley, table de ping-pong.* "Et si on taquinait la truite ? !" Ce 1er lac, en venant de St Martin est exclusivement réservé à la pêche en catégorie 1 et s'étend sur 242 m de longueur. Tranquillité garantie. L'île située au milieu du lac étant une réserve de chasse, vous aurez tout loisir d'observer colverts, foulques macroule et lapins de garenne en attendant que le poisson morde à l'hameçon ! - Espèces aquatiques : truites sauvages et arc-en-ciel, perches, carpes, brochets, gardons, tanches, chevennes, écrevisses, vérons, et grenouilles. - Permis de pêche : en vente au magasin "Passion pêche" ou à l'office de tourisme de Sallanches - Pêche de nuit à la carpe : en "no kill" organisée par l'AAPPMA - Association Agréée du Faucigny pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - (inscription obligatoire) - Concours de pêche : organisés par la société de pêche (renseignements à l'office de tourisme) * "Jetez-vous à l'eau !" Ce 2ème lac est un véritable paradis estival, parfait pour la baignade, le paddle et la farniente . Avec ses 450 m de long, il offre un espace dédié à la baignade surveillée en juillet et août, ainsi que des zones idéales pour le paddle et le kayak sur la partie sud. Que ce soit sous le soleil éclatant ou à l'ombre rafraîchissante, vous pourrez vous détendre sur les pelouses verdoyantes qui bordent les eaux du lac. De nombreux équipements sont disponibles pour les loisirs et le bien-être : douches en plein air près du poste de secours, terrains de volley, parcours santé, table de ping-pong ; mais aussi des aires de pique-nique aménagées. Petite restauration & buvette à la belle saison. Classé en catégorie 2 pour la pêche en dehors de la saison estivale. * "Envie de glisser sur l'eau ?"



aux amateurs de "jibe" et de "fun" qui sont les bienvenus sur ce site, l'un des meilleurs spots de la Haute-Savoie, pour la pratique de la planche à voile. En explorant le bout nord du lac, vous trouverez une cabane d'observation des oiseaux d'eau et des poissons, un véritable trésor pour les amoureux de la nature. En suivant le sentier "Au fil de l'eau" vers le nord, qui traverse la passerelle de Luzier vous pourrez rejoindre la fameuse cascade d'Arpenaz, à seulement 2km (30 min à pied) depuis le dernier lac. Pour préserver la tranquillité, l'hygiène et la salubrité des lieux, l'accès aux 1er et au 2ème lac est interdit aux animaux. Parking gratuit et des installations sanitaires sur place. Le 3ème lac est accessible aux animaux sous réserve du respect des dispositions suivantes : • la baignade des animaux est strictement interdite ; • les animaux doivent être tenus en laisse ; • les propriétaires de chiens devront ramasser eux-mêmes les déjections de leur animal. Les animaux peuvent emprunter la voie dite rustique sur les berges de l'Arve à toute période de l'année. Les barbecues sur pied sont autorisés selon les conditions établies par l'arrêté municipal, feux au sol strictement interdit. sur les 3 lacs.

Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 20/08/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Tarif(s)

Accès libre.

Période d'ouverture

Toute l'année. Surveillance du lac de baignade en juillet/août de 12h à 18h.

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email :
tourisme@sallanches.com
sport@sallanches.fr

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

Compléments de localisation

- accessibles à pied ou en VTC par le sentier "au fil de l'eau"
- en voiture : parkings gratuits, mais interdit aux camping-cars - la navette estivale a un arrêt sur place pendant les vacances d'été

Conseils et suggestions

parkings gratuits

Compléments d'accueil

Le restaurant est ouvert pendant la belle période (env de mi avril à mi septembre). La navette estivale est uniquement en service durant les vacances d'été

📍 ancienne route Impériale, 74700, SALLANCHES
📍 Lat : 45.95583 Lng : 6.638151



Les Lacs des Ilettes

Lac / Etendue d'eau Par Sallanches TOURISME



© Wendy Coulon

© Wendy Coulon

Très beau "spot" à Sallanches pour un moment de tranquillité et de contemplation proche de la nature, à 2 km du centre ville. Au bord des lacs vous aurez une belle vue sur les montagnes environnantes et pourrez aussi observer la flore et la faune locale.

Lors d'une agréable promenade, vous aurez l'occasion de vous imprégner de la beauté de ce milieu naturel préservé tout en prenant le temps de faire des pauses sur les bancs bordant le parcours de ce véritable havre de paix. Le 1er lac, classé catégorie 1 et destiné à la pêche regorge de poissons et oiseaux sauvages que vous pourrez observer de près en veillant à ne pas les perturber en les nourrissant. Le 2ème lac, réservé à la baignade et paddle l'été offre également un cadre propice à la farniente, permettant ainsi de savourer des moments de détente absolue. En dehors de cette période, la pêche y est autorisée en catégorie 2. Le 3ème lac, dédié à la planche à voile et à la promenade offre une expérience initiatique à la découverte de la faune et la flore locales, agrémentée d'un observatoire permettant d'explorer de plus près ce milieu préservé. Autorisé à la pêche sur la partie nord, en catégorie 2. En suivant le sentier "Au fil de l'eau" vers le nord, qui traverse la passerelle de Luzier vous pourrez rejoindre la fameuse cascade d'Arpenaz, à seulement 2km (30 min à pied). Pour préserver la tranquillité, l'hygiène et la salubrité des lieux, l'accès aux 1er et au 2ème lac est interdit aux animaux. Le 3ème lac est accessible aux animaux sous réserve du respect des dispositions suivantes : • la baignade des animaux est strictement interdite ; • les animaux doivent être tenus en laisse ; • les propriétaires de chiens devront ramasser les déjections de leur animal. Les animaux peuvent emprunter la voie dite rustique sur les berges de l'Arve à toute période de l'année. Les barbecues sur pied sont autorisés selon les conditions établies par l'arrêté municipal, feux au sol strictement interdit sur les 3 lacs.

Période d'ouverture

Toute l'année. Surveillance du lac de baignade en juillet/août de 12h à 18h.

Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 20/08/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Tarif(s)

Accès libre.



Contact

© Atelier du Cyclope

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web :

<http://www.sallanchesmontblanc.com>

<https://www.qualite-tourisme.gouv.fr/fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

Histoire, culture et patrimoine

Ces lacs ont été créés en 1977 : En 1976 s'est tenue une réunion entre Sallanches et Saint-Martin pour l'aménagement des llettes. Cette zone située sur le territoire de Sallanches mais limitrophe avec la commune de Saint-Martin ne pouvait être mise en valeur que par un accord commun des deux communes. En 1977, l'aménagement des llettes va aider à la fusion de St Martin et de Sallanches. Pour la construction de la future autoroute blanche, cette zone sera réservée à l'extraction de matériaux. Deux autres grands lacs seront mis à jour pour être par la suite, aménagés en site touristique.

Compléments de localisation

- accessibles à pied ou en VTC par le sentier "au fil de l'eau"
- en voiture : parkings gratuits, mais interdit aux camping-cars - la navette estivale a un arrêt sur place pendant les vacances d'été

Conseils et suggestions

Parking gratuit

Compléments d'accueil

Le restaurant Le Transat est ouvert pendant la belle période (env de mi avril à mi septembre). La navette estivale est uniquement en service durant les vacances d'été

📍 ancienne route impériale, 74700, SALLANCHES

📍 Lat : 45.950792 Lng : 6.640291



Lac de pêche des llettes

Autres Par Sallanches TOURISME

Et si on taquinait la truite ? !" Ce 1er lac, en venant de St Martin est exclusivement réservé à la pêche en catégorie 1 et s'étend sur 242 m de longueur. Il regorge de poissons et oiseaux sauvages que vous pourrez observer de très près. Tranquillité garantie pour ce lac niché dans un lieu arboré très paisible.. L'île située au milieu du lac est une réserve de chasse abritant de nombreux animaux : vous aurez tout loisir d'observer colverts, foulques macroule et lapins de garenne en attendant que le poisson morde à l'hameçon ! - Espèces aquatiques : truites sauvages et



arc-en-ciel, perches, carpes, brochets, gardons, tanches, chevannes, écrevisses, vérons, et grenouilles. - Permis de pêche : en vente au magasin "Passion pêche" ou à l'office de tourisme de Sallanches - Pêche de nuit à la carpe : en "no kill" organisée par l'AAPPMA - Association Agréée du Faucigny pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique - (inscription obligatoire) - Concours de pêche : organisés par la société de pêche (renseignements à l'office de tourisme) Pour préserver la tranquillité, l'hygiène et la propreté des lieux, l'accès à ce 1er lac est interdit aux animaux. Ces derniers peuvent emprunter la voie dite rustique le long des berges de l'Arve à toute période de l'année. Un parking gratuit ainsi que des installations sanitaires sont disponibles sur place. De plus une fontaine au centre du parking permet de se ravitailler en eau potable.

Tarif(s)

Accès libre. Vente des permis de pêche à l'office de tourisme et au magasin Passion Pêche à Sallanches.

Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 12/06/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Période d'ouverture

Du 01/03 au 30/09, tous les jours. La période ouverte à la pratique de la pêche en première catégorie est du 2ème samedi de mars au 3ème dimanche de septembre. Toute pêche est interdite en dehors de la période suivante, quel que soit l'espèce de poisson. Du 01/10 au 28/02, tous les jours. Hors pêche ce lac est aussi un milieu agréable pour se détendre en pleine nature.

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

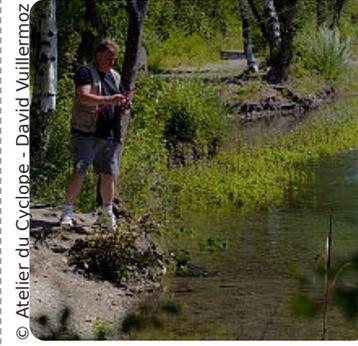
Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

Conseils et suggestions

Parking gratuit

- 📍 ancienne route impériale, 74700, SALLANCHES
- 📍 Lat : 45.950464 Lng : 6.640377



Lac de baignade des Ilettes

Lac / Etendue d'eau Par Sallanches TOURISME



Jetez-vous à l'eau ! Ce 2ème lac est un véritable paradis estival, parfait pour la baignade, surveillée en été, le paddle, le kayak et la farniente.. Plages de sable ou d'herbe pour le plaisir de chacun.. Avec ses 450 m de long, ce lac propose de nombreux intérêts en toute saison. Sur sa partie nord, une plage de sable accueille la zone de baignade surveillée en juillet-août. avec la possibilité de se doucher à proximité du poste de secours. Un restaurant est présent dès les beaux jours, offrant l'occasion également de savourer un café ou une glace face au lac. Sur les autres rives vous pourrez vous relaxer sur les pelouses verdoyantes qui bordent les eaux du lac sous le soleil ou à l'ombre des arbres. Vous trouverez sur une des rives des équipements de loisirs : terrains de volley, table de ping-pong ainsi que des aires de pique-nique aménagées. Les barbecues sur pied sont autorisés selon les conditions établies par l'arrêté municipal, feux au sol strictement interdit. Un parcours santé est à votre disposition sur la partie nord de ce lac. Classé en catégorie 2 pour la pêche il est donc autorisé de pêcher en dehors de la saison



© Wendy Coulon

estivale. Pour préserver la tranquillité, l'hygiène et la propreté des lieux, l'accès à ce 2ème lac est interdit aux animaux. Ces derniers peuvent emprunter la voie dite rustique le long des berges de l'Arve à toute période de l'année. Des parkings gratuits ainsi que des installations sanitaires sont disponibles sur place.

Tarif(s)

Accès libre.

Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 12/06/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Période d'ouverture

Toute l'année. Surveillance du lac de baignade en juillet/août de 12h à 18h.

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

Conseils et suggestions

Parking gratuit

- 📍 ancienne route impériale, 74700, SALLANCHES
- 📍 Lat : 45.953925 Lng : 6.63866



© Laëtitia DIANA



© Laëtitia DIANA



Lac de planche à voile des Ilettes

Autres Par Sallanches TOURISME



© Atelier du Cyclope - David Vuillemoz



© Atelier du Cyclope - David Vuillemoz



Envie de glisser sur l'eau ? Avis aux amateurs de "jibe" et de "fun" qui sont les bienvenus sur ce 3ème lac, l'un des meilleurs spots de la Haute-Savoie pour les véliplanhistes et wingfoiler.

Avec ses 515 m de longueur, il permet plusieurs activités : planche à voile sur la partie sud, pêche sur la partie nord en catégorie 2 (du 2ème samedi de mars au 31 décembre inclus) mais aussi promenade le long des berges et découverte du milieu aquatique en explorant le bout nord du lac où vous trouverez une cabane d'observation des oiseaux d'eau et des poissons, un véritable trésor pour les amoureux de la nature. En suivant le sentier "Au fil de l'eau" vers le nord, qui traverse la passerelle de Luzier vous pourrez rejoindre la fameuse cascade d'Arpenaz, à seulement 2km (30 min à pied). Ce 3ème lac est accessible aux animaux sous réserve du respect des dispositions suivantes : • la baignade des animaux est strictement interdite ; • les animaux doivent être tenus en laisse ; • les propriétaires de chiens devront ramasser les déjections de leur animal. Ces derniers peuvent emprunter la voie dite rustique le long des berges de l'Arve à toute période de l'année. Les barbecues sur pied sont autorisés selon les conditions établies par l'arrêté municipal, feux au sol strictement interdit.

Tarif(s)

Accès libre.

Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 20/08/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Période d'ouverture

Toute l'année tous les jours.

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

Conseils et suggestions

Parking gratuit



- 📍 ancienne route impériale, 74700, SALLANCHES
- 📍 Lat : 45.953925 Lng : 6.63866



Chapelle de Luzier

Monuments et Architecture Par Sallanches TOURISME



La chapelle de Luzier fut construite en 1716, elle se situe en haut du village. 3 Saints se partageaient le patronage : Sainte Anne, mère de la vierge Marie, Saint Guérin et Saint Alexis, qui lui, était considéré comme le patron de la chapelle.

Luzier vient de "leuze", "louze" : terrain boueux avec flaques d'eau. Cela peut se comprendre avec la proximité de l'Arve et de la cascade d'Arpenaz, situés à deux pas de la chapelle. Sallanches a la chance de posséder sur son territoire 10 chapelles de village, classées bâtiments communaux car construites avant la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905. Pourquoi toutes ces chapelles ? Elles ont été voulues par les habitants de la montagne, souvent encouragés par leur clergé, afin que Dieu ait sa maison au cœur même de leur vie.



Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 12/06/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Période d'ouverture

Uniquement lors de visites guidées organisées par l'office de tourisme.

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

Compléments de localisation

indiquées sur le plan de l'office de tourisme.



📍 hameau Luzier route de l'école, 74700, SALLANCHES

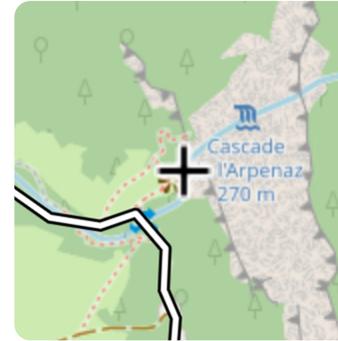


© Cécile Cotton



La Cascade d'Arpenaz

Point d'intérêt naturel Par Sallanches TOURISME



D'une hauteur de 270 m, cette magnifique cascade, dominant le hameau de Luzier, est classée, par ses dimensions, au 3ème rang national et 1ère cascade des Alpes françaises. Impressionnante au printemps, vous pouvez vous y rafraichir en été. Site naturel classé depuis 1991. La cascade s'observe facilement depuis l'autoroute ou la nationale. De tout temps, de nombreux voyageurs s'arrêtent à son pied pour admirer sa splendide chute d'eau. Cette cascade a son charme en toute saison, mais sa chute est très impressionnante au printemps au moment de la fonte des neiges. L'été une vasque de réception pouvant servir de "bac" pour se baigner, et un petit ruisseau abrité par la forêt vous y attendent. Le torrent, appelé Nant d'Arpenaz ou La Laitieuse, descend du massif de Platé, où il naît de plusieurs ruisseau issus des alpages de la montagne de Véran. Depuis sa source située à 1850 m d'altitude au lieu où il se jette dans l'Arve, le torrent parcourt 4 km. Le nom « Arpenaz » provient du préfixe celtique « Ar » signifie eau vive et du suffixe celtique « pen » signifie tête rocheuse. Le site présente



© Sallanches Tourisme



© Wendy Coulon



© Wendy Coulton

également un intérêt géologique, par son plissement rochen en "S". Site aménagé : parking gratuit, aires de pique-nique, point de départ de sentiers de randonnée pédestre et VTT. Quand la cascade d'Arpenaz inspire... Le romancier Théophile Gautier décrit ainsi, au milieu du XIX^e siècle la cascade d'Arpenaz : "Des plateaux supérieurs de la montagne, entre le tumulte de grosses roches d'un gris violâtre, l'eau descendait et semblait de loin un filon d'argent incrusté dans la pierre. A distance, les cascades les plus furieuses paraissent immobiles et ont l'air de traînées de neige entre des masses de rochers. Au bord de cette pente rapide, la montagne se taille à pic et l'eau se précipite dans le vide".

Tarif(s)

Accès libre.

Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 17/06/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Période d'ouverture

Toute l'année.

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

Email : tourisme@sallanches.com

Site web : <http://www.sallanchesmontblanc.com>

📍 Route d'Oëx, 74700, SALLANCHES
📍 Lat : 45.975708 Lng : 6.640827



Géocaching à Sallanches

Activités Sportives Par Sallanches TOURISME



Venez vous divertir en découvrant les 10 caches familiales de Sallanches.

Le but du jeu : rejoindre des coordonnées spécifiques pour trouver la géocache (boîte) qui y est dissimulée. Règles du jeu : Munissez-vous d'un GPS ou d'un smartphone. Pour ce dernier, téléchargez l'application Géocaching vous permettant de rentrer des coordonnées GPS. Lancez l'application et la géolocalisation, puis cliquez sur la cache que vous voulez trouver. Partez à la recherche de la cache en vous laissant guider par le GPS. Une fois la cache trouvée, inscrivez votre nom sur le carnet prévu à cet effet et échangez un « trésor » contre un autre de valeur égale. Vous pouvez partager vos aventures et photos sur le site www.geocaching.com Conseils avant de partir : • Prévoyez des petits objets ou gadgets à échanger non volumineux, les caches ne sont pas très grandes. • Equipez-vous de bonnes chaussures de marche. • Arrivé aux coordonnées de la cache, n'hésitez pas à rechercher dans un rayon d'un mètre autour de vous. • Les caches sont visibles et jamais profondément enterrées, par contre leur camouflage peut être très astucieux (feuilles, pierres...).

Tarif(s)

Accès libre.

Mis à jour par

Office de Tourisme de Sallanches - 12/06/2025
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Période d'ouverture

Toute l'année.

Contact

Téléphone : 04 50 58 04 25

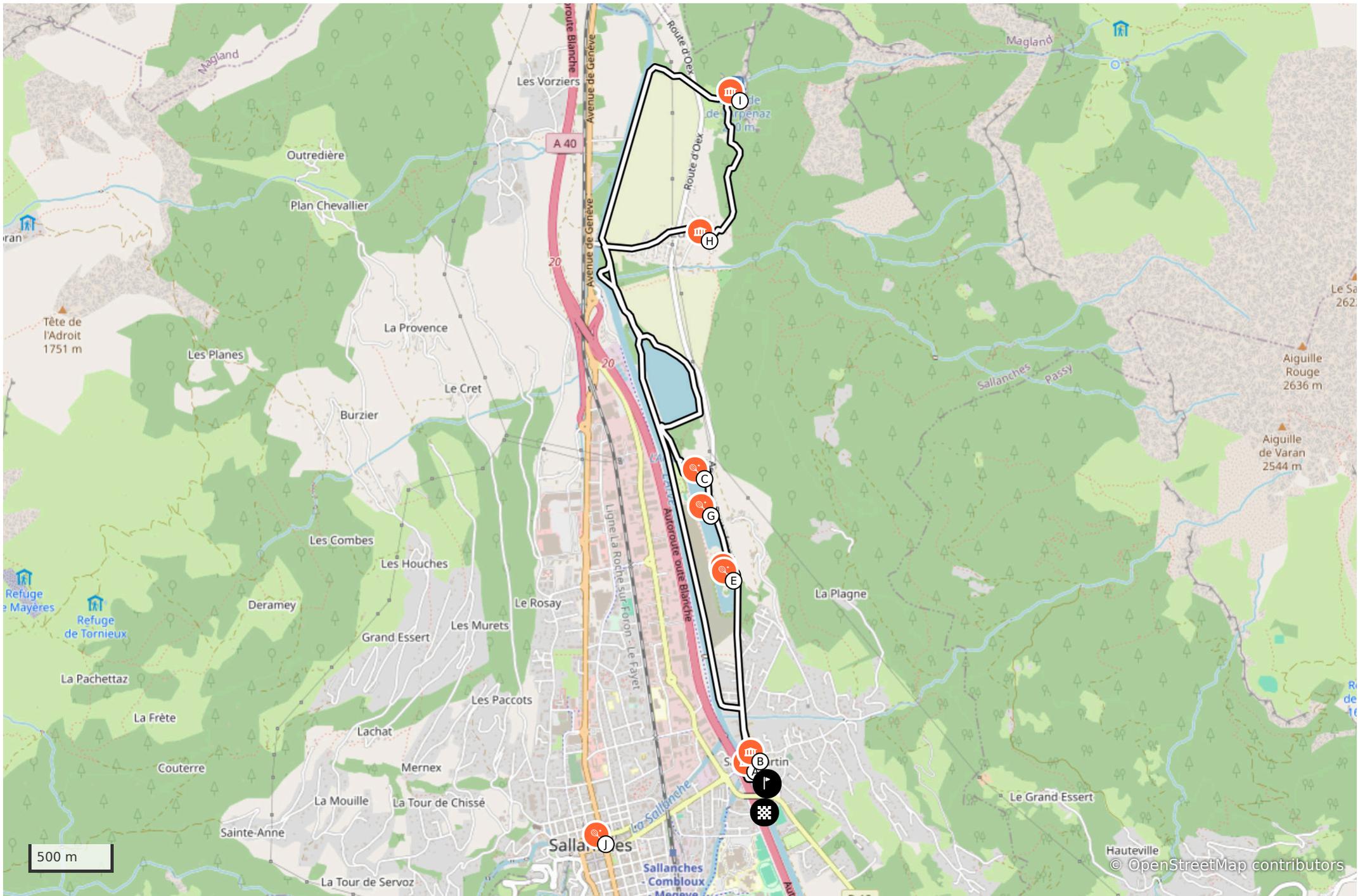
Email : tourisme@sallanches.com

Site web :

<https://www.geocaching.com/play>
<http://www.sallanchesmontblanc.com>

Facebook : <https://www.facebook.com/SallanchesMontBlanc>

📍 32 quai de l'Hôtel de Ville, 74700, SALLANCHES
📍 Lat : 45.936648 Lng : 6.630694



Légende (Carte et profil altimétrique)

🚩 Point de départ 🏠 Point d'arrivée = Itinéraire

Profil altimétrique

